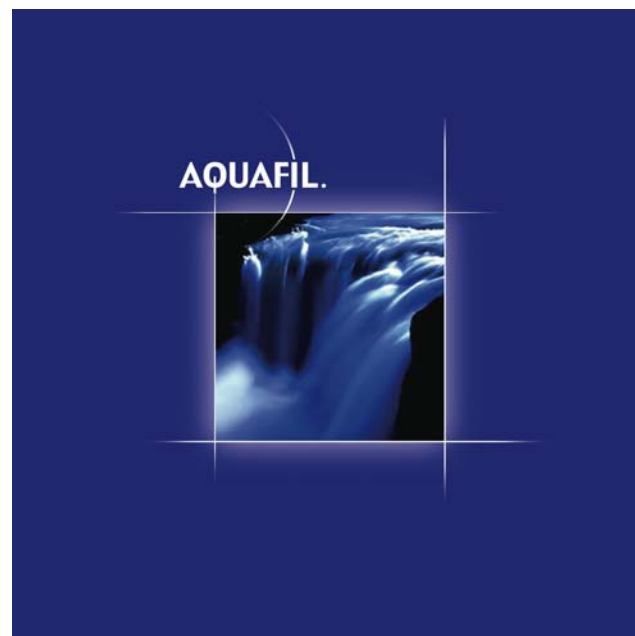


Pollutions par pesticides d'origine non-agricole

-Méthodologie-



VOLET NON-AGRICOLE		
1.1 Accompagner l'évolution des pratiques au sein des collectivités		Finalités : ☐ Qualité de l'eau ☐ Santé, sécurité ☒ Connaissance des pratiques ☒ Communication
1.1.1 - Evaluation des pratiques actuelles au sein des collectivités locales		
Objectif : Disposer d'un état des lieux général à l'échelle du territoire concerné, afin d'optimiser les futures actions à mettre en œuvre visant l'amélioration des pratiques en matière d'utilisation de produits phytosanitaires.		
Descriptif : Il s'agit d'élaborer et de diffuser une enquête auprès de l'ensemble des collectivités du territoire concerné (communes, communautés de communes, syndicats intercommunaux, conseils généraux...) portant sur leur pratiques actuelles en matière d'utilisation de produits phytosanitaires (types de produits, quantités annuelles consommées, conditions d'utilisation, nature des équipements et matériels utilisés, sensibilisation préalable, évolutions éventuelles des pratiques au cours des dernières années, potentiels d'évolution des pratiques et d'engagement dans des expérimentations...).		
Cette enquête diffusée dans un premier temps par voie postale et sera complétée par des entretiens ciblés auprès d'un panel de collectivités. Les résultats de l'enquête devront permettre d'optimiser le plan d'actions non agricoles.		
Maîtres d'ouvrages :		Opérations et dépenses éligibles : Frais de personnels Frais de déplacement Supports de communication Frais de diffusion Frais de réception
Publics-cibles : Représentants des collectivités locales et leurs salariés		Modalités d'intervention :
Indicateurs de suivi		
Indicateurs de réalisation	Nombre d'enquêtes diffusées Nombre de réponses Nombre d'entretiens réalisés Nombre de rencontres débats	
Indicateurs de résultats	Nombres de collectivités mobilisées	
Calendrier prévisionnel		

VOLET NON-AGRICOLE		
1.1 Accompagner l'évolution des pratiques au sein des collectivités		Finalités : ☐ Qualité de l'eau ☐ Santé, sécurité ☒ Connaissance des pratiques ☒ Communication
1.1.2 - Organisation de sessions de sensibilisation en direction des élus		
Objectif : Suite à la diffusion de l'enquête qui aura été l'occasion d'organiser un premier niveau de sensibilisation, il s'agira de poursuivre la mobilisation et la diffusion des connaissances pour tendre vers de meilleures pratiques au sein des collectivités		
Descriptif : A l'issue de l'enquête, les résultats seront diffusés sous forme de rencontres débats à destination des élus locaux afin d'engager une phase de sensibilisation et d'information ; ces rencontres seront l'occasion de revenir sur les bonnes pratiques, les évolutions de la réglementation, la collecte des déchets...Ces rencontres devront constituer un moyen de mobilisation des élus quant à une généralisation de la formation du personnel technique embauché au sein des collectivités. Afin de toucher un plus grand nombre d'élus, ces sessions de sensibilisation seront organisées de façon délocalisée à l'échelle du territoire. Elles seront l'occasion de présenter des expériences innovantes en mobilisant des témoignages.		
Maîtres d'ouvrages :		Opérations et dépenses éligibles : Intervenants externes Frais de déplacement Supports de communication Supports pédagogiques Location de salles et de matériels Frais de diffusion
Publics-cibles : Elus des collectivités		Modalités d'intervention :
Indicateurs de suivi		
Indicateurs de réalisation	Nombre de sessions	
Indicateurs de résultats	Nombres de personnes sensibilisées	
Calendrier prévisionnel		

VOLET NON-AGRICOLE		
1.1 Accompagner l'évolution des pratiques au sein des collectivités	Finalités : ☐ Qualité de l'eau ☒ Santé, sécurité ☒ Connaissance des pratiques ☐ Communication	
1.1.3 - Organisation de sessions de formations pour les personnels techniques		
Objectif : Suite à la diffusion de l'enquête qui aura été l'occasion d'organiser un premier niveau de sensibilisation, il s'agira de poursuivre la diffusion des connaissances pour tendre vers de meilleures pratiques tout en garantissant le respect des conditions de sécurité.		
Descriptif : Il s'agit d'organiser des sessions de formation à l'attention des personnels techniques employés par les collectivités du territoire concerné. Ces sessions de formation porteront sur : - Les techniques de traitement - Les techniques alternatives - Les conditions de sécurité lors de l'usage des phytosanitaires - Les impacts sur la santé Afin de toucher un plus grand nombre de public-cible, ces sessions de formation seront organisées de façon délocalisée à l'échelle du territoire. Elles seront l'occasion de présenter des expériences innovantes en mobilisant des témoignages et en organisant des voyages d'études.		
Maîtres d'ouvrages :	Opérations et dépenses éligibles : Intervenants externes Frais de déplacement Supports de communication Supports pédagogiques Location de salles et de matériels Frais de diffusion	
Publics-cibles : Personnels techniques des collectivités	Modalités d'intervention :	
Indicateurs de suivi		
Indicateurs de réalisation	Nombre de sessions de formation	
Indicateurs de résultats	Nombres de personnes formées	
Calendrier prévisionnel		

VOLET NON-AGRICOLE		
1.1 Accompagner l'évolution des pratiques au sein des collectivités	Finalités : ☒ Qualité de l'eau ☒ Santé, sécurité ☐ Connaissance des pratiques ☐ Communication	
	1.1.4 - Accompagner la mise en place de pratiques alternatives et innovantes au sein des collectivités	
Objectif : Au-delà des actions plus immatérielles liées à la sensibilisation et à la formation, il est indispensable de mener des actions concrètes modifiant les pratiques. Il convient donc de développer des actions pérennes au sein des collectivités faisant appel si besoin à de nouvelles formes d'organisation et de partenariat.		
Descriptif : Il s'agit d'accompagner les collectivités qui le souhaiteraient à instaurer des pratiques alternatives pérennes , notamment en matière de désherbage de leurs espaces publics. Ceci pourra donner lieu à l'organisation de nouveaux partenariats (avec la profession agricole par exemple). Les collectivités souhaitant participer, s'engagent à respecter une charte de bonnes pratiques élaborée par le territoire et s'engagent à assurer la promotion des résultats de leur nouveau dispositif.		
Maîtres d'ouvrages : Collectivités locales : communes et leurs groupements	Opérations et dépenses éligibles : Acquisition de matériel Frais de déplacement Supports de communication Frais de diffusion	
Publics-cibles : Collectivités et leurs personnels Agriculteurs Entreprises	Modalités d'intervention :	
Indicateurs de suivi		
Indicateurs de réalisation	Nombre d'expérimentations réalisées	
Indicateurs de résultats	Taux de réduction d'utilisation des phytosanitaires	
Calendrier prévisionnel		

VOLET NON-AGRICOLE		
1.2 Accompagner l'évolution des pratiques auprès des particuliers	Finalités : ☒ Qualité de l'eau ☒ Santé, sécurité ☐ Connaissance des pratiques ☒ Communication	
1.2.1 - Mettre en place une campagne de sensibilisation auprès des particuliers		
Objectif : Participer à la mobilisation et à la sensibilisation du plus grand nombre afin de limiter visiblement l'utilisation des phytosanitaires.		
Descriptif : Il s'agira d'élaborer un guide des bonnes pratiques présentant à la fois les enjeux liés à la protection de la ressource en eau, les impacts sur l'environnement et la santé humaines des produits utilisés mais aussi les pratiques alternatives, économes et efficaces afin de limiter l'usage des phytosanitaires chez les particuliers. Ce guide sera diffusé à l'ensemble des foyers du territoire concerné. Une édition similaire mais adaptés sera en parallèle réalisée en direction des collectivités destinataires de l'enquête. Cette sensibilisation pourra être complétée par des sessions d'informations thématiques et conviviales afin d'apporter des réponses plus concrètes aux questions que peuvent se poser les usagers.		
Maîtres d'ouvrages :	Opérations et dépenses éligibles : Intervenants externes Frais de personnel Frais de déplacement Supports de communication Frais de diffusion Frais de réception	
Publics-cibles : Particuliers Collectivités (communes et leurs groupements)	Modalités d'intervention :	
Indicateurs de suivi		
Indicateurs de réalisation	Nombre de guides diffusés Nombre de sessions d'information organisées	
Indicateurs de résultats	Nombre de foyers touchés Nombre de collectivités touchées	
Calendrier prévisionnel		

VOLET NON-AGRICOLE		
1.2 Accompagner l'évolution des pratiques auprès des particuliers	Finalités : ☒ Qualité de l'eau ☒ Santé, sécurité ☐ Connaissance des pratiques ☒ Communication	
1.2.2 – Organiser un service de récupération des déchets phytosanitaires		
Objectif : Renforcer l'approche globale de mobilisation des particuliers et des collectivités en matière d'utilisation des produits phytosanitaires.		
Descriptif : Organisation du système de collectes des déchets, équipements des déchetteries, campagne d'information des ménages.		
Maîtres d'ouvrages : Les syndicats en charges de la récupération et de l'élimination des déchets	Opérations et dépenses éligibles : Equipements Intervenants externes Frais de personnel Frais de déplacement Supports de communication Frais de diffusion	
Publics-cibles : Particuliers	Modalités d'intervention :	
Indicateurs de suivi		
Indicateurs de réalisation	Nombre de déchetteries équipées Nombres de foyers touchés	
Indicateurs de résultats	Quantité de déchets récupérés	
Calendrier prévisionnel		

VOLET NON-AGRICOLE		
1.2 Accompagner l'évolution des pratiques auprès des particuliers		Finalités : ☐ Qualité de l'eau ☒ Santé, sécurité ☒ Connaissance des pratiques ☒ Communication
1.2.3 - Créer des outils et des animations pédagogiques en direction des scolaires		
Objectif : Participer à la sensibilisation des jeunes et des scolaires		
Descriptif : Il s'agira de soutenir la mise en place d'animations thématiques à destination des jeunes et plus particulièrement des scolaires afin d'accroître la sensibilisation en matière de protection de la ressource en eau. Ces animations devront s'appuyer sur un programme annuel afin de garantir une continuité de l'activité ainsi que sur les lieux ressources dont disposent les territoires (Maison de l'Eau notamment). Par ailleurs, ce volet pourra être aussi l'occasion d'acquérir, d'élaborer ou d'adapter des outils pédagogiques aux réalités du territoire concerné.		
Maîtres d'ouvrages :		Opérations et dépenses éligibles : Intervenants externes Frais de personnel Frais de déplacement Supports de communication Frais de diffusion
Publics-cibles : Enseignants Scolaires		Modalités d'intervention :
Indicateurs de suivi		
Indicateurs de réalisation	Nombre d'outils créés ou adaptés Nombre d'animations organisées	
Indicateurs de résultats	Nombre d'enfants impliqués Taux de diffusion des outils auprès des écoles	
Calendrier prévisionnel		

I. Récapitulatif

1. VOLET NON AGRICOLE – COLLECTIVITES & PARTICULIERS					
1.1 - Accompagner l'évolution des pratiques au sein des collectivités					
	Coût total			Autres	Auto-Financ.
1.1.1 - Evaluation des pratiques actuelles au sein des collectivités locales					
1.1.2 - Organisation de sessions de sensibilisation en direction des élus					
1.1.3 - Organisation de sessions de formations pour les personnels techniques					
1.1.4 - Accompagner la mise en place de pratiques alternatives et innovantes au sein des collectivités					
Total 1.1					
1.2 - Accompagner l'évolution des pratiques auprès des particuliers					
	Coût total			Autres	Auto-Financ.
1.2.1 - Mettre en place une campagne de sensibilisation auprès des particuliers					
1.2.2 - Organiser un service de récupération des déchets phytosanitaires					
1.2.3 - Créer des outils et des animations pédagogiques en direction des scolaires					
Total 1.2					